

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 27 (1935)
Heft: 2

Artikel: L'année 1934, au point de vue économique
Autor: Weber, Max
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384001>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

d'un tiers. Si l'industrie suisse des machines n'a pas pu maintenir son exportation à ce niveau, ce n'est pas à cause de la différence existant entre les salaires suisses et étrangers — différence qui a toujours existé et qui, pendant un certain temps, fut notablement plus élevée qu'aujourd'hui — mais parce que nos débouchés étrangers ne disposent pas de la puissance d'achat nécessaire ou, pour certains, parce qu'ils ne veulent pas acheter. La statistique de l'organisation patronale renforce notre conception et les revendications posées par l'entremise de l'initiative de crise.

L'année 1934, au point de vue économique.

Par Max Weber.

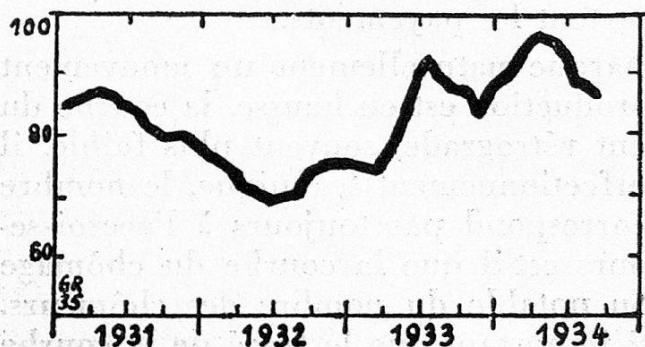
Au cours de la période de crise actuelle, il est nécessaire, tout spécialement pour le mouvement ouvrier, de se renseigner périodiquement, aussi objectivement que possible, sur la situation économique en Suisse et à l'étranger. Cela, afin de pouvoir apprécier, en connaissance de cause, les mesures proposées pour lutter contre la crise. C'est pourquoi, nous basant sur les données économiques suisses et internationales, se rapportant à l'année écoulée, nous chercherons à déterminer le stade de la crise économique mondiale, auquel nous nous trouvons en ce moment.

L'économie mondiale.

Il y a plus d'une année, nous avons constaté que la crise économique, sur le plan international, avait dépassé son étiage. Dans certains domaines, l'année 1933 déjà fut marquée par une modeste reprise des affaires. Cette amélioration s'est poursuivie en 1934, tout spécialement sous l'influence du mouvement nettement ascendant enregistré en Amérique. Mais, dès le début de l'été, un arrêt se manifesta et l'index ne cessa, tout l'été, de traduire un mouvement descendant. Une amélioration ne fut enregistrée qu'au cours du dernier trimestre de l'année.

Nous pouvons suivre le développement de la crise en examinant de près les différentes courbes économiques. L'index de la

Index de la production mondiale 1931/34
(1928 = 100)

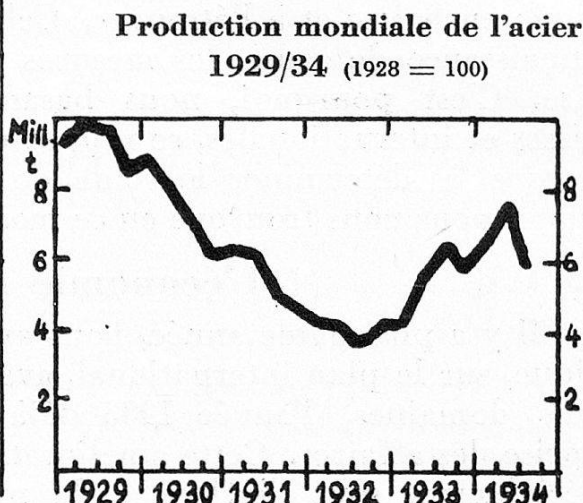
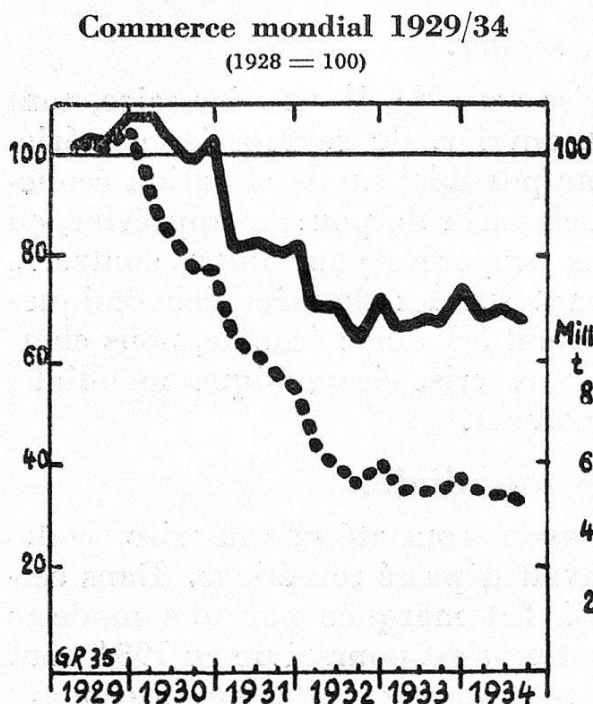


production mondiale (voir graphique reproduit ci-contre) s'inscrivait à 84 à fin 1933 (1928 = 100). En avril 1934, il se situe à 95,5 pour retomber à 85,5 en octobre écoulé. Nous ne disposons pas encore des chiffres se rapportant aux derniers mois de l'année. Sur la base des rapports d'Amérique

et d'autres pays, on peut cependant admettre que la courbe marque un mouvement nettement ascendant. En conséquence, nous pouvons dire qu'en 1934 la production mondiale, après la reprise du printemps, est retombée au niveau enregistré à fin 1933, mais qu'en tout état de cause elle s'y est au moins maintenue. La moyenne annuelle de la production est notablement plus élevée que celles enregistrées en 1933 et surtout en 1932.

D'autres courbes économiques traduisent le même état de choses. La *production mondiale de l'acier*, qui est déterminée par les conjonctures dans l'industrie lourde, accuse un développement exactement parallèle à celui de la production mondiale. En revanche, le

commerce mondial est encore bien près du point qui marqua son étiage en 1932. La valeur or du commerce mondial en 1934 n'atteint même pas le

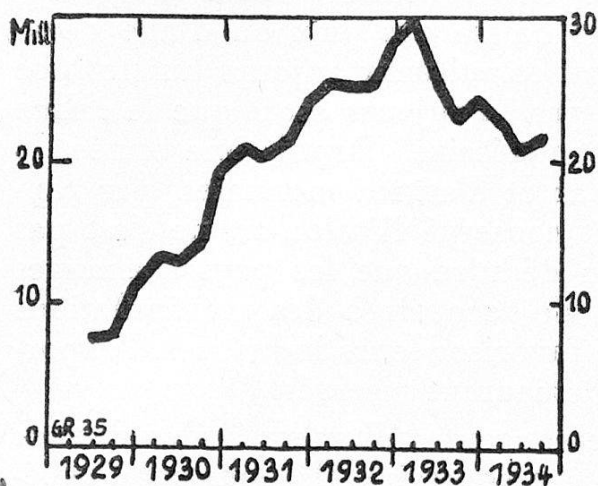


montant enregistré les années précédentes, ce qui s'explique par les nouvelles dévaluations monétaires. Quant à la quantité, le commerce mondial a quelque peu dépassé le niveau des années 1932/33.

Nous avons déjà relevé l'an dernier que la reprise des affaires, qui se manifeste dans l'économie mondiale, est presque exclusivement due à une amélioration des marchés nationaux, alors que l'échange international des marchandises est paralysé par les nombreuses entraves appliquées au commerce et tout spécialement par les difficultés auxquelles se heurtent les paiements.

La courbe du chômage marque naturellement un mouvement inverse. Quand l'index de la production est en hausse, la courbe du chômage marque un mouvement rétrograde, souvent plus faible, il est vrai, vu qu'en raison du perfectionnement technique, le nombre des personnes réengagées ne correspond pas toujours à l'accroissement de la production. Toujours est-il que la courbe du chômage mondial accuse une diminution notable du nombre des chômeurs. Le recul n'est cependant pas si important que le tracé de la courbe

Chômage mondial 1929/34



pourrait le faire croire. En effet, il ne faut pas oublier que la statistique du chômage en Allemagne est faussée depuis l'avènement du national-socialisme et de sa politique en matière de marché du travail.

Le développement de toutes les courbes est influencé de façon décisive par les événements des Etats-Unis d'Amérique. En raison des expériences Roosevelt, les conjonctures, dans ce pays, marquent des zigzags très accentués. L'ascension rapide en-

registrée au cours du premier trimestre 1934 et le recul qui suit sont en grande partie dûs aux fluctuations de l'économie américaine. Si l'on voulait représenter le développement de la production mondiale en négligeant les chiffres se rapportant à l'Amérique, le mouvement ascendant aussi bien que le mouvement descendant seraient beaucoup moins accentués. L'image qui s'en dégagerait, serait celle d'une amélioration lente mais assez constante.

Nous ne pouvons pas, ici, examiner la situation économique des divers pays, bien que l'étude des conjonctures dans les domaines économiques les plus importants ne laisserait pas d'être très intéressante.

Quelles sont les *prévisions* pour le prochain avenir? On a prétendu que nous avons fait preuve d'un trop grand optimisme, parce que nous avons dit que la crise avait dépassé son étiage et que depuis environ deux ans l'on enregistrait une faible amélioration. Il ne s'agirait, prétend-on, que de quelques éclaircies toutes passagères. Nous n'avons aucune raison d'exposer la situation sous un jour plus favorable qu'elle ne l'est en réalité. Une étude objective de tous les éléments économiques entrant en cause confirme, d'une manière générale, notre exposé. Ce sont plutôt nos contradicteurs qui s'exposent au reproche de ne pas apprécier la situation en tenant compte des faits.

Nous avons déjà souligné à plusieurs reprises que le rétablissement de l'économie mondiale serait lent et sujet à des reculs, vu l'ampleur et la profondeur de la crise actuelle et en raison de l'instabilité qui résulte des tensions politiques et tout spécialement de la politique monétaire pratiquée par la plupart des pays. Sous ce rapport, les progrès réalisés jusqu'à ce jour sont relativement bien minimes. L'insécurité politique existe toujours, en dépit du rapprochement franco-italien et de la votation sur la Sarre. Elle subsistera aussi longtemps que de grands Etats seront soumis à un dictateur qui, en politique étrangère aussi, ne se laisse guider que par un objectif: le maintien de sa puissance. La stabilisation monétaire

n'est toujours pas envisagée par les Etats entrant en cause, l'Angleterre et les Etats-Unis d'Amérique, en particulier. Aussi longtemps qu'existe le danger d'une nouvelle baisse des prix ou d'une dévaluation de la monnaie des pays qui constituent aujourd'hui le bloc de l'or, la stabilisation ne se fera pas. Toujours est-il que le calme est revenu aussi dans le domaine monétaire. Depuis une année, le cours de la livre sterling, du dollar et d'autres monnaies, par rapport aux monnaies des pays ayant conservé l'étalon-or, ne s'est pas notablement modifié. On peut en déduire que les pays à changes dépréciés n'ont plus l'intention de recourir à des manipulations monétaires dans le seul dessein de favoriser leurs industries d'exportation. Les cas de force majeure demeurent réservés.

Les Etats-Unis d'Amérique ne songent nullement à abandonner les méthodes d'économie dirigée. Au contraire, ils poussent l'expérience Roosevelt toujours plus avant. La France paraît vouloir aussi s'engager dans la même voie, ce qui, le cas échéant, est susceptible d'influencer la politique économique des autres pays du bloc de l'or. D'une manière générale, nous croyons qu'au cours de l'année 1935 l'on enregistrera une nouvelle amélioration des marchés intérieurs des pays opposés à la déflation et qui tendent méthodiquement à stabiliser ou à augmenter les prix, à augmenter le revenu du travail et à régler la production. Il va sans dire qu'il ne faut pas s'attendre à des progrès brusques et très accentués. L'économie mondiale considérée dans son ensemble est encore en état de dépression, bien que certains pays, pour des raisons déterminées, bénéficient de conjonctures spéciales. Quant au commerce mondial, il se peut qu'une modeste amélioration se manifeste aussi en tant du moins que les conditions monétaires restent stables.

La situation économique de la Suisse en 1934.

Pour notre pays, l'année 1934 fut la troisième année de crise. Pendant un certain temps, il était permis d'admettre qu'elle serait marquée par une légère atténuation de la crise. De fait, l'on enregistre une *modeste amélioration de la situation*, comme nous le démontrerons, en nous référant aux chiffres se rapportant à notre commerce extérieur, au transport des marchandises, à notre agriculture et au chômage. Mais cette amélioration n'est pas aussi marquée qu'il était permis de l'espérer sur la base des résultats du premier semestre. Les raisons de cet état de choses sont évidentes: D'une part, les conjonctures internationales favorables du début de l'année, et dont la cause résidait en Amérique, ne persistent pas. Dès le début de l'été, un revirement se produisit. D'autre part, au cours du deuxième semestre, l'industrie du bâtiment accuse un ralentissement qui n'est compensé qu'en faible partie par l'amélioration enregistrée dans notre industrie d'exportation vers la fin de 1934. Il eût été possible de prévenir la crise dans l'industrie du bâtiment, si, comme

nous l'avons demandé il y a six mois, l'on s'était employé plus tôt et plus rapidement à créer des occasions de travail en entreprenant des travaux d'intérêt public. Au lieu de cela, le projet concernant la création d'emplois ne fut discuté aux Chambres qu'au cours de la session du mois de décembre. En raison de la clause financière, on ne peut actuellement disposer que du 10 % du crédit voté. Si, néanmoins, les moyennes annuelles sont pour la plupart plus favorables que celles de 1933, cela est dû aux résultats du premier semestre, en tant qu'il s'agit de l'économie interne.

Afin d'être à même d'apprécier la situation en connaissance de cause, nous allons donc examiner de près les différents éléments de notre économie et comparer leur situation en 1934 avec celle des années précédentes.

Comme ce fut déjà le cas en 1933, le *marché des capitaux* subit, par moments, l'influence du retrait de capitaux étrangers, conséquence des bruits relatifs à la dévaluation de notre monnaie, répandus à l'étranger, ou de menaces de sanctions proférées par certains pays. Il en résulta, au printemps, une diminution notable de l'encaisse-or de la Banque Nationale, diminution qui, cependant, ne tarda pas à être en grande partie récupérée. Dans l'intérêt de la Suisse et de l'étranger, il serait, à vrai dire, désirable que ces capitaux étrangers fussent retirés de notre pays. Un jour ou l'autre, ils émigreront quand même; aussi longtemps qu'ils sont déposés en Suisse, ils sont périodiquement une source d'inquiétude. Il est probable que ces inconvénients l'emportent sur les avantages pouvant résulter de l'influence favorable que lesdits capitaux exercent sur le marché suisse des capitaux.

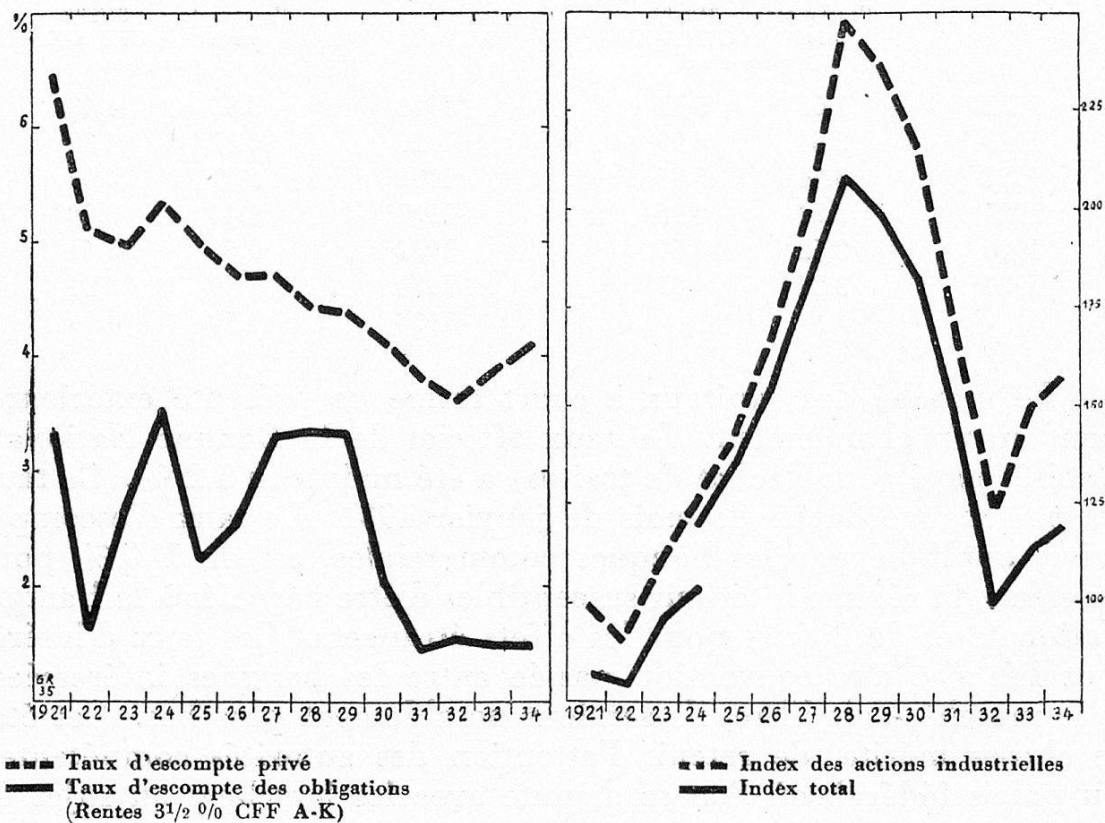
	Taux d'escompte privé en pour-cent	Rentes Oblig. 3 1/2 % CFF A-K		Taux d'escompte privé en pour-cent	Rentes Oblig. 3 1/2 % CFF A-K
1922	1,68	5,11	1928	3,33	4,43
1923	2,63	4,99	1929	3,31	4,38
1924	3,54	5,35	1930	2,01	4,07
1925	2,27	4,96	1931	1,44	3,78
1926	2,52	4,67	1932	1,52	3,61
1927	3,27	4,61	1933	1,50	3,84
			1934	1,50	4,09

Le marché des capitaux à court terme ne présente extérieurement aucun changement. Le taux officiel de la Banque Nationale (intérêt payé pour l'achat de traites) a été maintenu à 2 %. Ce taux n'a pas changé depuis le mois de janvier 1931. Le taux d'escompte privé, appliqué par les banques commerciales, est de 1 1/2 % pour les effets du régime intérieur susceptibles d'être négociés à la Banque Nationale et de 2 1/2 % pour les effets étrangers. Ces taux d'intérêt sont liés par une convention passée entre les banques intéressées; si le marché était libre, ils seraient notablement plus bas. Cet état de choses mérite de retenir l'attention des autorités compétentes. Au palais fédéral, où l'on se dispute avec les bouchers au sujet de

l'arrangement concernant le prix des cervelats, on ne paraît pas encore s'être rendu compte des dangers que le cartel de la haute finance fait courir à notre économie nationale par ses arrangements concernant le taux de l'intérêt. Dans les grands centres bancaires internationaux, le taux de l'intérêt pour les placements à court terme est plus bas qu'en Suisse. A Londres, la moyenne annuelle pour 1934 est de 0,81, à Amsterdam de 0,77 et à New-York de 0,29 %. Nous ne pensons pas que notre économie soit fortement obérée par le taux de 1½ %, mais les conditions actuelles ne dureront pas toujours et il arrivera un temps où, par suite de la pénurie des capitaux, un taux d'intérêt fixé par arrangement entre les banques jouera un tout autre rôle que ce n'est le cas aujourd'hui.

L'émigration des capitaux ne laisse pas d'influencer les crédits à long terme. La vente d'obligations de la part des étrangers provoqua, par moments, une baisse sensible des cours, soit un rendement plus élevé des obligations d'Etat. En 1934, le rendement des obligations des CFF A—K 3½ % a été de ¼ % plus élevé qu'en 1933. Il a, de ce fait, atteint le niveau enregistré en 1930. Il est heureux que ces fluctuations n'aient pas eu de répercussions notables sur les taux d'intérêt pratiqués par les banques. Les grandes banques ont augmenté temporairement le taux de l'intérêt de leurs obligations. Par ailleurs, le taux de l'intérêt pour dépôts d'épargne et obligations de caisse n'a pas été modifié. Le taux hypothécaire qui, en 1933 déjà, avait une tendance à la hausse, n'accuse pas de changement notable.

Taux d'escompte privé. Taux d'escompte des obligations. Cours des action 1921/34.



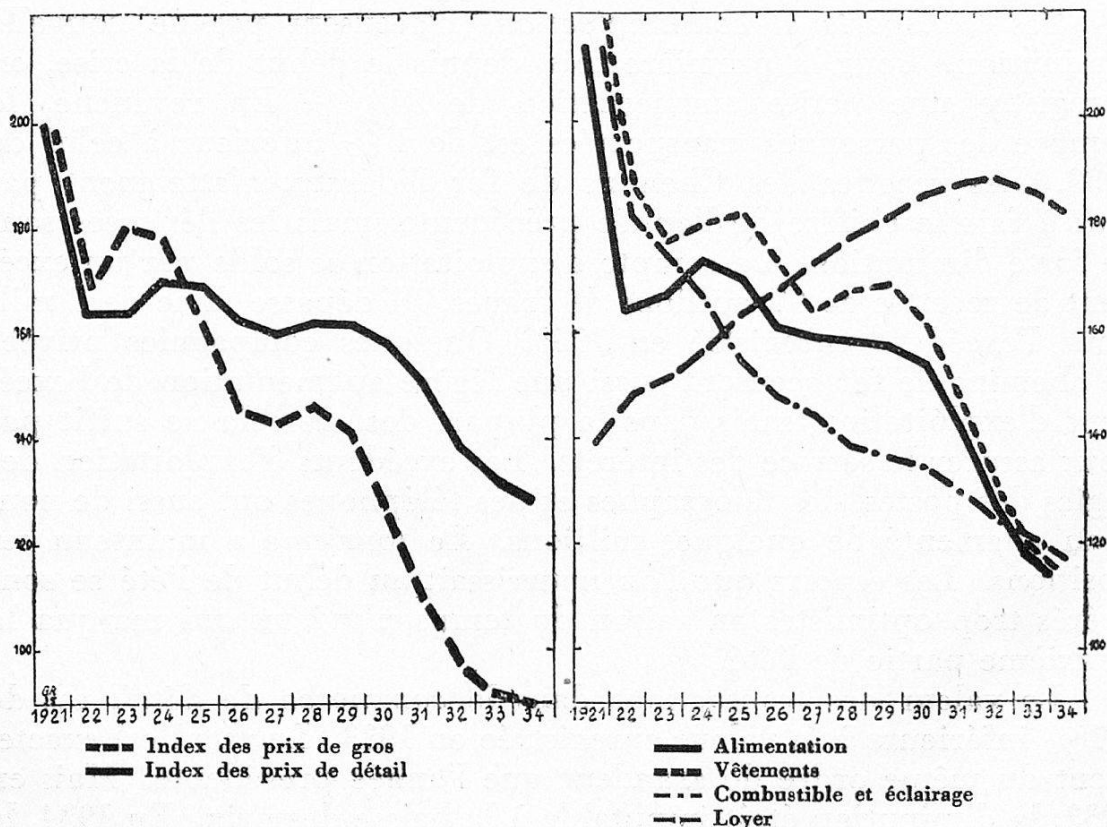
Le marché des capitaux fut mis à contribution pour des emprunts dans une mesure plus forte qu'en 1933. (1934: 428 millions, 1933: 276 millions.) La plus grande partie de ces emprunts ont été émis par des collectivités publiques, tout spécialement la Confédération, les Chemins de fer fédéraux et les cantons. La centrale d'émission des lettres de gage en a aussi émis plusieurs. Les emprunts étrangers ne représentent qu'une somme de 5,5 millions de francs, mais les conversions atteignent le montant de 200 millions.

La moyenne annuelle du *cours des actions* se maintient au même niveau qu'en 1933. La faible augmentation que traduit le nombre-indice provient de ce que l'index est calculé d'après une autre méthode. Le mouvement ascendant enregistré en 1933 n'a donc pas continué.

	Index total du cours des actions	Index des actions indus- trielles		Index total du cours des actions	Index des actions indus- trielles
1922	79,2	89	1928	208,3	247,1
1923	95,0	109	1929	196,8	235,7
1924	119,1	123,6	1930	182,9	214,5
1925	133,7	138,4	1931	146,0	166,8
1926	155,1	166,8	1932	100,2	123,7
1927	182,9	201,2	1933	112,8	149,9
			1934	117,1	155,5

Les *prix* accusent aussi une grande stabilité. En 1934, l'index des prix de gros s'inscrit à 90, alors qu'il se situait à 91 en 1933. Le nombre-indice des prix de détail a fléchi de 2 points, c'est-à-dire qu'il s'inscrit à 129. Tous les éléments considérés dans cet index contribuent dans la même mesure à ce fléchissement.

Prix de gros et de détail



	Index du commerce de gros	Index total	Index du coût de la vie			
			Alimentation	Vêtements	Combustible et éclairage	Loyer
Juin 1914 = 100						
1921	197	200	213	232	213	138
1922	168	164	163	186	181	146
1923	180	164	165	176	173	150
1924	176	169	172	179	165	155
1925	163	168	169	181	153	162
1926	145	162	160	172	146	166
1927	142	160	158	162	142	172
1928	145	161	157	166	137	176
1929	141	161	156	167	134	180
1930	126	158	152	160	132	184
1931	110	150	141	145	128	186
1932	96	138	125	128	122	187
1933	91	131	117	118	119	185
1934	90	129	115	115	117	183

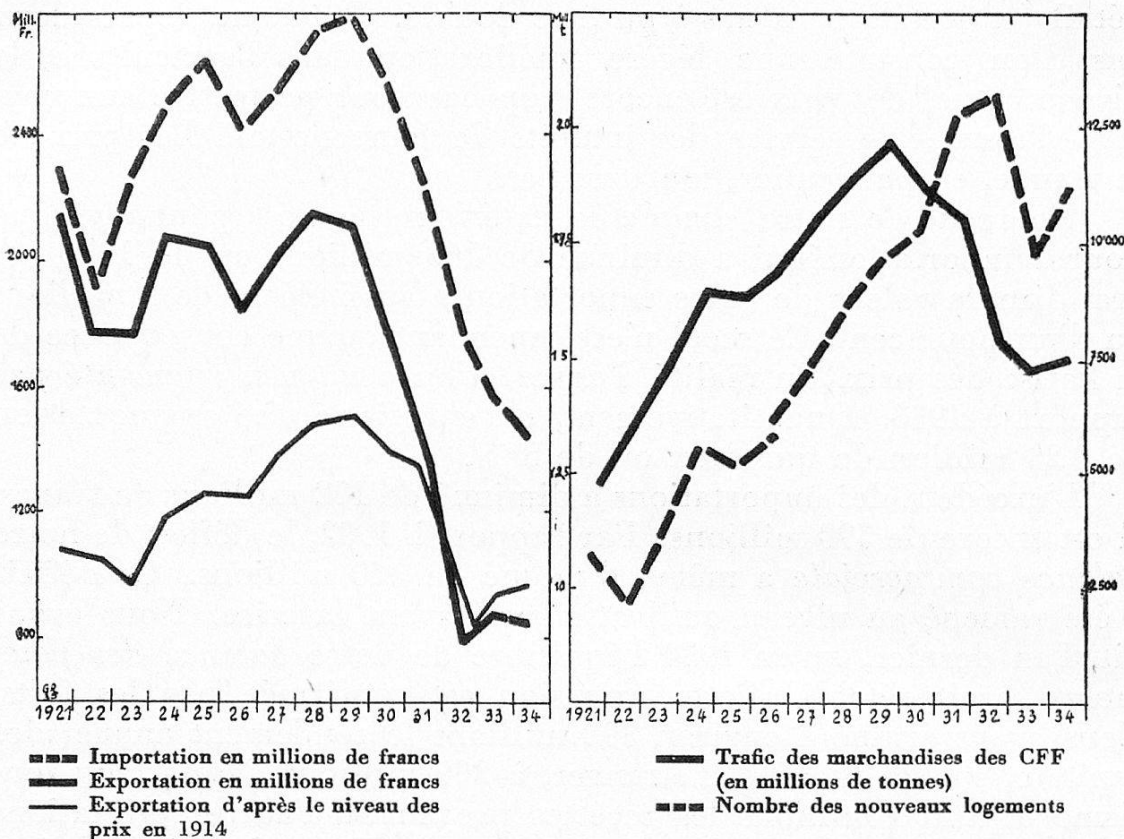
La *production* destinée au *marché intérieur* dépend pour une bonne part de l'*industrie du bâtiment*. Le nombre des nouveaux appartements prêts à être occupés est de 11,000 dans les 30 communes les plus importantes, c'est-à-dire de 1100 plus élevé qu'en 1933. Les chiffres de 1931/32 n'ont cependant pas été atteints. L'augmentation provient en majeure partie d'une activité accrue dans ce domaine à Zurich, à Genève et surtout à Lausanne. Ces villes, avec Berne et Bâle (qui accusent un recul), fournissent le 80 % des nouveaux appartements. Mais au cours du deuxième semestre, le bâtiment subit un ralentissement très prononcé. Le nombre des logements dont la construction fut autorisée, s'élève à 8700, chiffre qui est de 4900 ou 36 % inférieur à celui qui a été enregistré en 1933. Ce recul se traduira dans les chiffres se rapportant à l'année courante.

Les *transports et communications* n'accusent pas de nouvelle diminution. Pour la première fois, depuis le début de la crise, on enregistre une petite augmentation de 1½ %. En revanche, le nombre des personnes transportées est de 1 % inférieur à celui de 1933. Les recettes des Chemins de fer fédéraux n'atteignent pas tout à fait le chiffre de l'année précédente, mais les dépenses sont en forte diminution. Le compte d'exploitation se solde par un excédent de recettes de 97 millions de francs. Il dépasse donc de 7 millions l'excédent enregistré en 1933. Quelques compagnies privées de chemins de fer accusent aussi une légère augmentation de l'excédent d'exploitation, mais dans la plupart des cas cela ne suffit pas pour assurer le service des intérêts. Les excédents d'exploitation des régies des postes, des télégraphes et des téléphones ont aussi de nouveau augmenté de quelques millions. Le *tourisme* a maintenu ses positions. Les espoirs que l'on nourrissait au début de l'été se sont avérés trop optimistes en raison du temps pluvieux qui marqua la deuxième partie de l'été.

La valeur des transactions dans le *commerce de détail* est de 2,7 % inférieure à la valeur enregistrée en 1933. Le recul est exactement du même ordre de grandeur que l'année précédente. Mais en 1933, la diminution était imputable à la baisse des prix. En 1934, le

recul ne provient plus en totalité de la baisse. Il faut compter avec une diminution effective, bien qu'elle doive être minime. Les résultats du premier semestre sont sur toute la ligne meilleurs que ceux du second. On ne se trompe vraisemblablement pas en imputant cet état de choses à la réserve accrue observée par les acheteurs en général, conséquence d'une appréciation pessimiste de la situation et exploitée par la presse favorable à la baisse.

Commerce extérieur, trafic des marchandises, activité du bâtiment



	Importation en millions de francs	Exportation en millions de francs	Exportation d'après le niveau des prix de 1914, en millions de francs	Trafic des marchandises des CFF, en millions de tonnes	Nombre des logements terminés dans 31 villes	Rendement brut de l'agriculture en millions de francs
1922	1914	1762	1050	13,3	2,344 ²	1413
1923	2243	1760	978	14,7	3,663 ²	1475
1924	2504	2070	1178	16,6	5,458 ²	1504
1925	2633	2039	1251	16,4	5,029 ²	1524
1926	2415	1837	1239	16,8	6,082	1431
1927	2564	2023	1373	17,8	7,203	1401
1928	2744	2134	1472	19,0	8,500	1466
1929	2784	2105	1492	19,6	9,330	1479
1930	2568	1763	1399	18,6	10,294	1371
1931	2251	1349	1226	17,8	12,681	1403
1932	1763	801	834	15,3	13,230	1262
1933	1594 ¹	853 ¹	937 ¹	14,8	9,910	1220
1934	1435 ¹	844 ¹	948 ¹	15,0	11,011	1228

¹ Y compris le trafic de perfectionnement et de réparation.

² Autre calcul pour 26 villes.

Quant à l'*agriculture*, la récolte fut extraordinairement bonne dans tous les domaines. La baisse des prix résultant de l'abondance de l'offre fut compensée par les grandes quantités vendues. Le rendement brut de la viticulture, calculé par le secrétariat de l'Union suisse des paysans, a doublé et celui de l'arboriculture a fortement augmenté, de sorte qu'en dépit de la moins-value enregistrée dans la production de la viande, le rendement brut global de l'agriculture dépasse de presque 1 % celui qui fut enregistré en 1933. Grâce aux mesures prises par l'État, le rendement provenant de l'élevage du bétail (exportation) a aussi pu être doublé. Bien que depuis deux ans, l'on constate une légère amélioration dans l'agriculture, le niveau actuel des prix est encore trop bas pour permettre aux paysans d'assurer le service des intérêts de leurs dettes. Les prix de la viande, en particulier, sont très bas.

Le recul de notre *commerce extérieur* ne s'est poursuivi que pour l'importation qui a diminué de 160 millions ou de 10 %. A vrai dire, la valeur de notre exportation a aussi fléchi de 9 millions ou d'un pour cent. Ce recul n'est cependant qu'une conséquence de la baisse des prix. En réalité, l'*exportation a un peu augmenté* par rapport à 1933. Quantitativement, on enregistre une augmentation de 0,23 million de quintaux ou de 5 %.

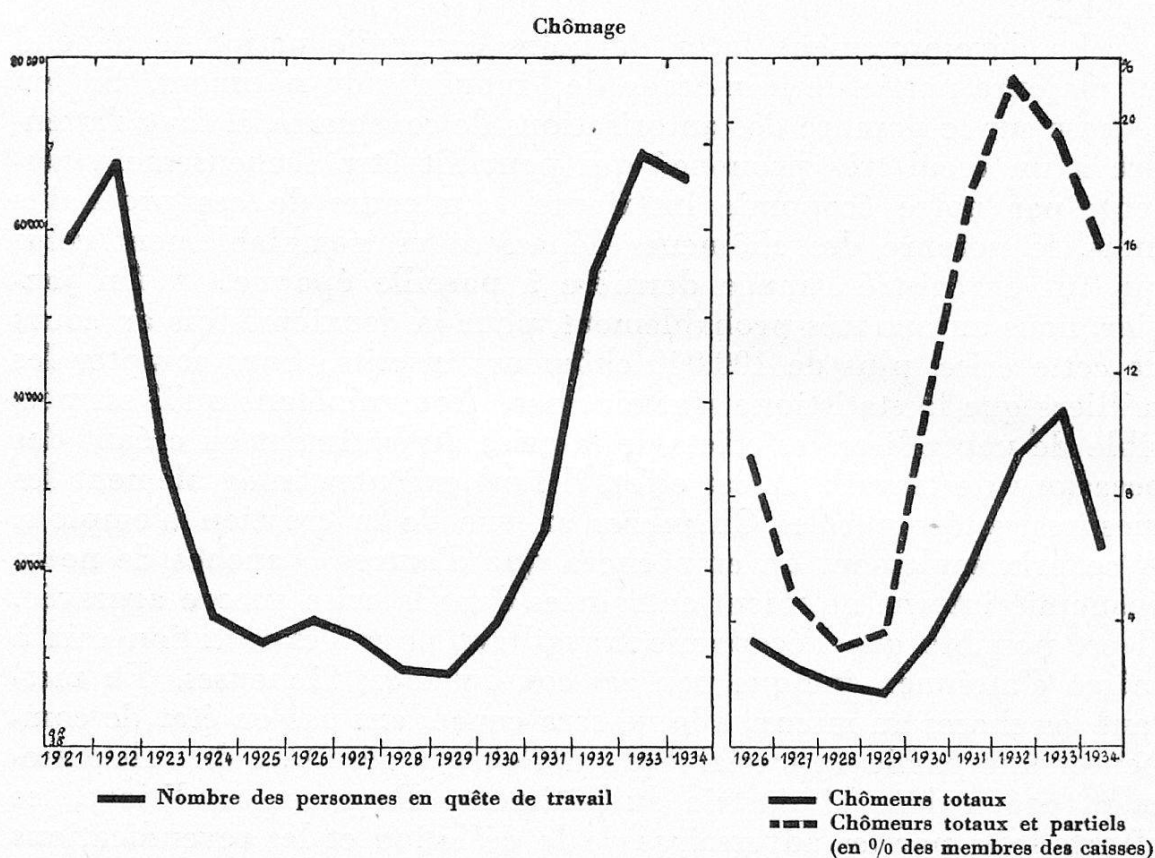
L'excédent des importations a diminué de 172 millions de francs. Il est encore de 590 millions. Par rapport à 1932, le déficit de notre *balance commerciale* a même diminué de 370 millions. Ce déficit a été ramené au niveau qu'il atteignait avant la crise. Nous avons dit, l'an dernier, qu'en 1934 l'équilibre de notre *balance des paiements* serait rétabli. Cette prévision est confirmée par les faits. Nous avons évalué à environ 300 millions le rendement annuel des capitaux suisses placés à l'étranger, à 250 millions l'apport du tourisme et à 100 millions les recettes provenant d'autres prestations (trafic de transit, banques, assurances, etc.). Etant donnée la baisse des prix, il peut paraître indiqué de ramener à 200 millions les recettes provenant du tourisme. On obtient quand même un total de 600 millions qui couvre complètement le déficit de notre balance commerciale.

L'exportation de nos principales branches d'industrie est la suivante:

	1933	1934		1933	1934
Fils de coton	14,6	27,3	Chaussures	13,5	13,6
Tissus de coton	75,0	60,5	Aluminium	19,1	21,2
Broderie	22,3	15,5	Machines	90,1	93,4
Chappe	3,7	5,6	Horlogerie	96,1	103,9
Tissus de soie	43,9	36,4	Instruments et appareils .	29,4	29,9
Rubans de soie	5,9	4,8	Prod. pharmaceutiques .	34,7	36,5
Lainages	3,8	3,8	Coul. à base de goudron	63,8	64,8
Bonneterie et art. de tricots	5,7	4,9	Chocolats	1,6	1,4
Soie artificielle	26,4	24,3	Lait condensé	8,7	5,2
Tressage de la paille	20,5	14,2	Fromages	44,0	34,7

L'horlogerie accuse le meilleur résultat. L'augmentation, par rapport à 1933, est de 7,8 millions de francs. De ce fait, elle dépasse

de nouveau les cent millions. Le nombre des montres exportées a augmenté dans une plus forte mesure encore. Il est de 14,4 millions, contre 11,9 millions en 1933 et 9,2 millions en 1932. Pour l'exportation des machines, l'augmentation est de 3 millions. Depuis l'époque, où la plus faible exportation fut enregistrée, l'augmentation est de 57 %. L'industrie chimique accuse aussi un surplus d'exportation, mais plus modeste. Il ne faut cependant pas perdre de vue que les résultats des années précédentes étaient déjà relativement favorables. L'industrie des chaussures maintient ses positions. L'industrie textile est en recul sur presque toute la ligne. La chappe fait exception et la valeur des fils de coton exportés a presque doublé, en raison des circonstances en Allemagne. L'exportation de denrées alimentaires accuse une nouvelle diminution. Il en est de même de l'industrie du tressage de la paille.



La moyenne annuelle du nombre des chômeurs s'élève:

Année	Nombre des personnes en quête de travail	Année	Nombre des personnes en quête de travail	Sur 100 membres des caisses de chômage il y avait :	
				chômeurs totaux	chômeurs partiels
1920	6,522	1926	14,118	3,4	3,9
1921	58,466	1927	11,824	2,65	2,0
1922	66,995	1928	8,380	2,05	1,05
1923	32,605	1929	8,131	1,85	1,75
1924	14,692	1930	12,881	3,4	7,2
1925	11,090	1931	24,208	5,5	12,2
		1932	54,366	9,3	12,0
		1933	67,867	10,8	8,5
		1934	65,440	9,9 *	6,1 *

* Provisoirement.

Si, en 1934, la moyenne annuelle du nombre des chômeurs est de 2400 unités inférieure à celle de l'année précédente, on le doit au premier semestre. De juillet à décembre, la moyenne mensuelle dépassait, en effet, d'environ 1000 la moyenne des mois correspondants de 1933. Selon la statistique du chômage, exprimé en pourcentages, calculés sur la base des indications des caisses d'assurance-chômage, la diminution du nombre des sans-travail serait même plus forte. Mais ces chiffres ne traduisent plus la situation réelle et l'expriment toujours moins à mesure que l'assurance-chômage est remplacée par les secours de crise. La diminution notable du chômage partiel est probablement réelle. Elle concerne notamment l'horlogerie où, en novembre 1934, le pourcentage des chômeurs partiels était de 23,6, alors qu'il était de 30,2 en novembre 1933, et l'industrie métallurgique où les chiffres correspondants étaient 10,9 et 14,2.

Le développement *futur* de notre économie nationale dépend en majeure partie de la marche de l'industrie du bâtiment. Si l'on se base sur le nombre des autorisations de construire, il faut s'attendre à un recul très prononcé qui pourrait être fâcheusement ressenti par notre économie intérieure. Au cours de ces prochains mois, le nombre des chômeurs dépassera vraisemblablement celui qui fut enregistré l'année dernière à pareille époque. A fin janvier, nous aurons très probablement, pour la deuxième fois au cours de cette crise, plus de 100,000 chômeurs inscrits. Sans compter les milliers que la statistique n'atteint pas. Nous répétons qu'il est possible de neutraliser les effets de la crise du bâtiment en créant des occasions de travail. A cet effet, il faut exécuter intégralement les mesures votées par les Chambres en vue de la création d'emplois. A ce prix seulement on empêchera que d'autres branches de notre économie interne ne soient entraînées dans la crise encore aggravée. Il est possible que l'économie travaillant pour l'exportation soit à même d'atténuer quelque peu ces conséquences fâcheuses. En mettant les choses au mieux, elle ne sera cependant pas en état de compenser une partie appréciable du déficit qui résultera du ralentissement prévu dans l'industrie du bâtiment. Dans ces conditions, les efforts faits par les adversaires de la déflation et les revendications formulées par l'entremise de l'initiative de crise revêtent une importance décisive.